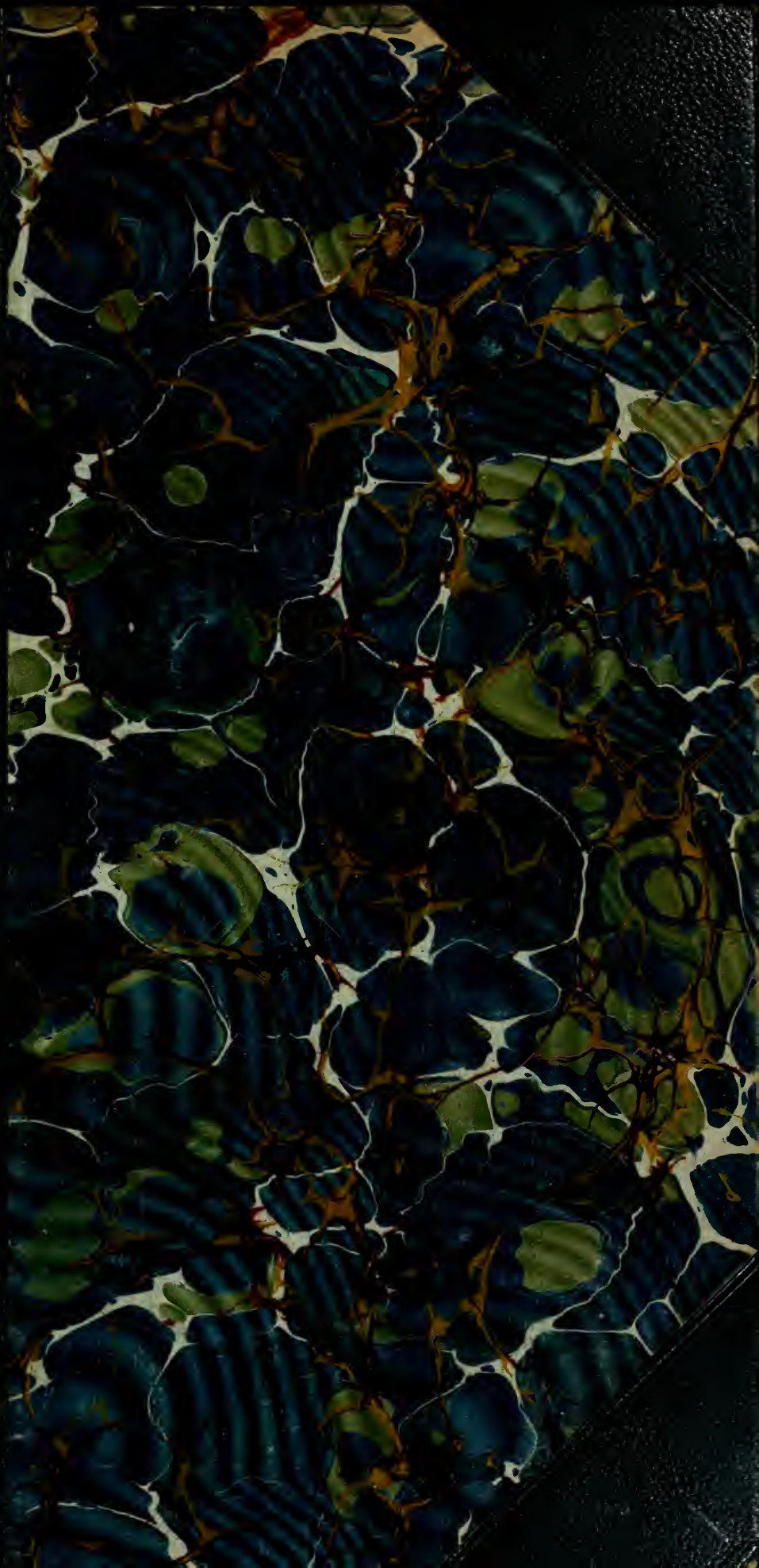

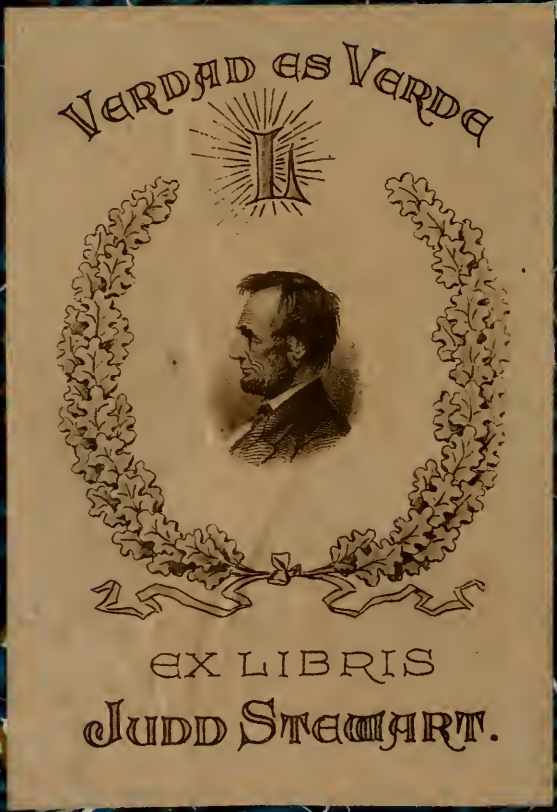
VERDAD ES VERDA
EX LIBRIS
JUDD STEWART.

LINCOLNIANA

DANIEL FISH
COLLECTION

Malespine (French) M3768

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
State of Indiana through the Indiana State Library

http://www.archive.org/details/lestatsunisen100male

539-a

LES

ÉTATS-UNIS

EN 1865

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS AU CONGRÈS

PAR

A. MALESPINE

p. 5-20

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 17-19
1865

LES

ÉTATS-UNIS

EN 1865

D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS AU CONGRÈS

PAR

A. MALESPINE

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 17-19

1865

Un concours de circonstances, probablement fortuit, a empêché cette année la plupart des journaux de Paris de reproduire intégralement le Message du Président Lincoln, et les parties publiées ont été dénaturées par une traduction infidèle.

Le jour de l'arrivée de ce Message en France, la distribution des journaux américains et anglais qui le contenaient a éprouvé un grand retard, et les journaux de Paris ont dû, sans avoir ni le temps ni le moyen de la corriger, insérer dans leurs colonnes la traduction qui leur a été fournie par l'Agence Havas-Bullier.

Voici quelques exemples d'inexactitudes qui feront juger du reste :

Texte officiel.	*Traduction de l'agence Havas-Bullier*
If Congress should think that proceedings in such cases lack the authority of law...	Si le Congrès croit que des actes semblables *affaiblissent* l'autorité de la loi...
It is possible that, if it were a new and open question, the maritime powers, with the lights they now enjoy...	Il est possible que, si la question était discutée, les puissances maritimes, *si éclairées*, n'accorderaient pas...

(Les mots *si éclairées* seraient dans la bouche du Président un compliment adressé aux puissances maritimes, tandis que la vraie traduction est : Il est possible que si on en faisait une nouvelle question, les puissances maritimes, *avec les lumières qu'elles possèdent aujourd'hui*, n'accorderaient pas les priviléges de belligérants maritimes aux insurgés.....)

Disloyal emissaries have been neither less assiduous nor more successful during the last year...	Des émissaires déloyaux n'ont pas été moins assidus ni moins heureux l'année dernière qu'ils ne l'étaient précédemment...

(La traduction fait dire au Président que les émissaires déloyaux ont été tout aussi heureux l'année dernière que les années précédentes. M. Lincoln a dit : « Les émissaires déloyaux ont été aussi assidus, mais n'ont pas été plus heureux..... »)

Il était utile, après d'aussi flagrantes inexactitudes, de donner une traduction complète et fidèle du Message, et nous avons cru devoir

faire suivre cet important document d'un aperçu de la situation intérieure aux États-Unis, d'après les rapports officiels des secrétaires des Finances, de la Marine, de l'Intérieur et des Postes.

Le rapport du secrétaire de la guerre n'avait pas encore été communiqué au Congrès le 1er janvier 1865. M. Stanton attendait sans doute, pour le terminer, le résultat de la grande expédition du général Sherman. Cet important travail fera prochainement l'objet d'une publication spéciale.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Concitoyens du Sénat et de la Chambre des Représentants,

L'état de nos relations extérieures est raisonnablement satisfaisant.

Le Mexique continue à être un théâtre de guerre civile. Nos relations politiques avec ce pays n'ont pas changé, et nous avons en même temps strictement maintenu la neutralité entre les belligérants.

A la requête des Etats de Costa-Rica et de Nicaragua, un ingénieur capable a été autorisé à relever la rivière San Juan et le port de San Juan. C'est une source de grande satisfaction que les difficultés soulevées un moment par quelques appréhensions politiques et qui ont fait fermer la route de transit interocéanique, aient été ajustées à l'amiable, et qu'il y ait une perspective raisonnable de voir la route bientôt rouverte avec une augmentation de ressources et de moyens d'exploitation. Nous ne saurions exagérer l'importance commerciale ou politique de cette grande amélioration.

Ce serait faire injustice à un Etat important de l'Amérique du Sud que de ne pas reconnaître la droiture, la franchise et la cordialité avec lesquelles les Etats-Unis de Colombie sont entrés en relations intimes avec notre gouvernement. Une commission a été constituée pour examiner les réclamations et compléter l'œuvre non achevée de celle qui a cessé de siéger en 1861.

La nouvelle constitution libérale du Venezuela est entrée en vigueur

au milieu de l'acquiescement universel du peuple; le gouvernement établi aux termes de cette constitution a été reconnu, et des relations diplomatiques ont été inaugurées avec lui dans un esprit cordial et amical. La réclamation longtemps pendante au sujet des îles Aves a été payée et réglée d'une façon satisfaisante.

Des payements mutuels ont été faits pour les réclamations reconnues par la dernière commission mixte nommée pour régler les réclamations entre les Etat-Unis et le Pérou. Une vive et cordiale amitié continue à régner entre les deux pays; et j'ai fait tous les efforts en mon pouvoir pour éloigner tout malentendu et détourner la guerre entre le Pérou et l'Espagne.

Nos relations sont de la nature la plus amicale avec le Chili, la République argentine, la Bolivie, le Costa-Rica, le Paraguay, le San-Salvador et Haïti. Durant l'année dernière, aucun différend d'aucun genre ne s'est produit avec une seule de ces républiques. D'autre part elles expriment constamment leurs sympathies pour les Etats-Unis, avec cordialité et chaleur.

La réclamation suscitée par la saisie de la cargaison du brick *Macedonian*, en 1821, a été intégralement payée par le gouvernement chilien.

La guerre civile continue dans la partie espagnole de Saint-Domingue, et il semble qu'il y ait peu d'espérance d'une prompte conclusion.

Nous avons ouvert avec Libéria une correspondance officielle, qui nous donne l'agréable spectacle du progrès social et politique de cette République. On peut attendre qu'elle puisera une vigueur nouvelle dans l'influence américaine, augmentée par la rapide disparition de l'esclavage aux Etats-Unis. Je sollicite de vous l'autorisation de fournir à la République une corvette à un prix modéré, qui sera remboursé aux Etats-Unis par échéances. Ce bâtiment est nécessaire pour protéger cet Etat contre les races d'Africains natifs, et on fait entendre à Libéria qu'il serait plus efficace pour arrêter la traite que toute une escadre dans nos mains. La possession de la moindre force navale organisée stimulerait une généreuse ambition dans la République, et la confiance que nous marquerions en la fournissant provoquerait en faveur de cette colonie la bienveillance de toutes les nations civilisées.

Le projet de télégraphe transcontinental entre l'Amérique et l'Europe, par voie du détroit de Behring et de la Russie d'Asie, a été sanctionné par le Congrès à sa dernière session. L'œuvre a été entreprise, dans les circonstances les plus favorables, par une association

de citoyens américains, avec le bon vouloir cordial et l'appui de notre gouvernement, aussi bien que des gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Russie. La plupart des Etats de l'Amérique du Sud ont communiqué l'assurance qu'ils appréciaient hautement l'entreprise, et qu'ils étaient prêts à y coopérer en construisant des lignes tributaires de cette grande communication autour du monde. J'apprends aussi avec beaucoup de satisfaction que le noble projet d'une communication par telégraphe entre la côte orientale de l'Amérique et de la Grande-Bretagne, a été remis sur le tapis avec le plein espoir de son prochain accomplissement. On espère ainsi, qu'avec le retour de la paix intérieure, notre pays pourra reprendre avec énergie et avantage sa haute carrière commerciale et civilisatrice.

Notre populaire et estimable représentant en Egypte est mort en avril dernier. Une fâcheuse altercation, qui s'est élevée entre celui qui remplissait temporairement ses fonctions et le gouvernement du pacha, a abouti à la suspension des relations. Le mal a été promptement réparé par l'arrivée du successeur titulaire du consulat, et nos relations avec l'Egypte, aussi bien que celles avec les puissances barbaresques, sont entièrement satisfaisantes

La rébellion qui a si longtemps désolé la Chine a été enfin réprimée avec l'aide des bons offices de notre gouvernement et d'autres puissances commerciales occidentales. L'établissement consulaire et judiciaire est devenu dans ce pays très onéreux et hérissé de difficultés. Il faudra une législation particulière pour l'adapter à l'extension de notre commerce, et aux relations plus intimes qui ont été inaugurées avec le gouvernement et le peuple de ce vaste empire. La Chine semble accepter de grand cœur les lois et les conventions qui réglementent les relations commerciales et sociales parmi les nations occidentales.

Grâce à la situation particulière du Japon et à la forme anormale de son gouvernement, la manière dont cet empire accomplit les stipulations des traités est inconstante et capricieuse. Néanmoins, les puissances occidentales, agissant avec un accord éclairé, ont effectué de bons progrès. On a fait droit à nos réclamations particulières, ou bien elles sont en voie d'arrangement, et la mer intérieure a été rouverte au commerce. Il y a des raisons de croire que toutes ces mesures ont augmenté, plutôt qu'elles n'ont diminué, l'amitié du Japon envers les États-Unis.

Les ports de Norfolk, de Fernandina et de Pensacola ont été rouverts par proclamation. On espère que les négociants étrangers considéreront maintenant s'il n'y a pas plus de sécurité et de profit pour eux, comme pour les Etats-Unis, à recourir à ces ports et à d'autres qui sont aussi ouverts, qu'à poursuivre, au prix de mille hasards et de grands sacrifices, un commerce de contrebande avec d'autres ports qui sont fermés, sinon par des opérations militaires actuelles, au moins par un blocus légal et effectif.

Quant à moi, je n'en fais aucun doute, l'Exécutif a le droit et le pouvoir, d'après la loi des nations, d'exclure les ennemis de la race humaine d'un asile dans les Etats-Unis. Si le Congrès pense que la marche à suivre en pareil cas ait besoin de l'autorité d'une loi ou doive être réglée par lui, je recommande qu'on pourvoie à ce que les trafiquants d'esclaves étrangers soient efficacement empêchés d'élire domicile ou de trouver des facilités pour leur criminelle occupation dans notre pays.

Il est possible que, si on en faisait une nouvelle question, les puissances maritimes, avec les lumières qu'elles ont aujourd'hui, n'accorderaient pas les priviléges de belligérants maritimes aux insurgés des Etats-Unis, dépourvus, comme ils sont et comme ils l'ont toujours été, de navires, de ports et de rades.

Les émissaires déloyaux ont été aussi assidus, mais n'ont pas été plus heureux pendant l'année écoulée qu'ils ne l'ont été auparavant. Leurs efforts pour jeter notre pays dans une guerre étrangère ont été constants ; mais le désir et la détermination des puissances maritimes de déjouer ce dessein ont été aussi sincères que les nôtres, à ce que je crois, et ils ne peuvent être plus grands. Néanmoins, des difficultés politiques imprévues ont surgi, particulièrement dans les ports brésiliens et anglais, et sur la frontière du nord des Etats-Unis. Elles ont exigé et continuent à exiger l'exercice de notre constante vigilance, et d'un esprit juste et conciliateur de la part des Etats-Unis, comme de la part des nations qu'elles concernent et de leurs gouvernements.

Aux termes d'un traité avec la Grande-Bretagne, des commissaires ont été nommés pour régler les réclamations de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la compagnie agricole du Puget's Sound dans l'Orégon. Les commissaires procèdent en ce moment à l'accomplissement de leur mission.

En raison du peu de sécurité pour l'existence et la propriété dans la région adjacente à la frontière canadienne, par suite des attaques récentes et des déprédations commises par des personnes ennemies et désespérées qui s'étaient réfugiées au Canada, on a jugé à propos de donner avis qu'après l'expiration de six mois, période expressément stipulée dans les conventions existantes avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis se tiendront pour libres d'augmenter leurs armements maritimes sur les lacs, s'ils trouvent la mesure nécessaire. On prendra nécessairement en considération la condition des frontières, quand il s'agira de continuer ou de modifier les droits de transit du Canada aux Etats-Unis, ainsi que de régler les droits d'importation établis par le traité de réciprocité du 5 juin 1854.

Je désire toutefois qu'on sache bien, tout en constatant ces faits, qu'on ne juge pas les autorités coloniales du Canada intentionnellement injustes ou hostiles à l'égard des Etats-Unis; au contraire, il y a tout lieu de croire qu'avec l'approbation du gouvernement britannique, elles prendront les mesures nécessaires pour empêcher de nouvelles incursions à travers leurs frontières.

L'acte passé à la dernière session pour encourager l'émigration a été mis autant que possible en vigueur. Il paraît avoir besoin d'un amendement, qui mettra les officiers du gouvernement à même d'empêcher la pratique de fraudes contre les immigrants tandis qu'ils sont en route ou à leur arrivée aux ports, de manière à leur assurer ici le libre choix de leurs emplois et de leurs lieux d'établissements.

La plupart des Etats européens manifestent des dispositions libérales envers cette grande politique nationale, et nous devons, de notre côté, reconnnaître ces bonnes dispositions en rendant pour les immigrants notre protection nationale effective. Je regarde l'immigration comme un des principaux courants réparateurs désignés par la Providence pour remédier aux ravages de la guerre intérieure et aux dépenses de force et de richesse nationale qu'elle exige. Tout cela est indispensable pour que ce grand courant continue à nous arriver dans sa force actuelle. A cette fin, le gouvernement doit rendre manifeste, de toutes les façons possibles, qu'il n'a pas le besoin et qu'il n'a pas le dessein d'imposer le service militaire involontaire à ceux qui viennent d'autres pays pour s'établir dans le nôtre.

Les affaires financières du gouvernement ont été administrées avec succès durant la dernière année. La législation du Congrès a eu une heureuse influence sur le revenu, quoiqu'un temps suffisant ne se soit pas encore écoulé pour éprouver l'entier effet de plusieurs des dispositions des actes du Congrès imposant un accroissement d'impôts.

Les recettes durant l'année, provenant de toutes sources sur les bases de mandats signés par le secrétaire du Trésor, y compris les emprunts et la balance restant au Trésor au 1er juillet 1863, ont été de 1,394,796,007 dollars 62 cents (1), et l'ensemble des dépenses sur la même base ont été de 1,298,056,101 dollars 89 cents, laissant une balance dans le Trésor, comme il résulte des mandats, de 96,739,905 dollars 73 cents. En déduisant de ces chiffres le montant du principal de la dette publique rachetée, et le montant des émissions qui les remplacent, les opérations au comptant du Trésor ont été :

Recettes, 884,076,646 dollars 57 cents ; dépenses, 865,234,087 dollars 86 cents ; ce qui laisse une balance au comptant dans le trésor de 18,842,558 dollars 71 cents. Sur les recettes, les douanes ont fourni 102,316,152 dollars 99 cents ; les terrains 588,333 dollars 29 cents ; les impôts directs 475,648 dollars 96 cents ; le revenu intérieur 109,741,134 dollars 10 cents ; diverses sources 47,511,448 dollars 10 cents; et les emprunts appliqués aux dépenses courantes, y compris la balance primitive 623,443,929 dollars 13 cents.

Il a été déboursé pour le service civil 27,505,599 dollars 46 cents; pour pensions et Indiens 7,517,930 dollars 97 cents; pour le département de la guerre 690,791,842 dollars 97 cents; pour le département de la marine, 85,733,292 dollars 77 cents; pour intérêts de la dette publique 53,685,421 dollars 69 cents, formant un total de 865,234,087 dollars 86 cents, et laissant une balance dans le Trésor de 18,842,558 dollars 71 cents, comme il a été dit ci-dessus.

Pour les recettes courantes et les déboursés du premier trimestre, et les recettes estimées et les déboursés des trois trimestres restant de l'année fiscale courante, et les opérations générales du Trésor en détail, je m'en réfère au rapport du secrétaire du Trésor.

Je partage son opinion, que les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses de la guerre devront encore être augmentés, et j'appelle vivement votre attention sur ce sujet, afin que vous adoptiez telle légis-

---

(1) Le dollar vaut 5 fr. 30 cent. et le *cent* vaut 6 centimes.

lation qu'il conviendra pour répondre aux justes demandes du secrétaire du Trésor.

La dette publique, au 1er juillet dernier, comme il résulte des livres du Trésor, s'élevait à un milliard sept cent quarante millions six cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre-vingt-neuf dollars et quarante-neuf cents. Il est probable que, si la guerre continue encore pendant un an, ce montant pourra s'accroître de près de cinq cents millions. Acceptée comme elle l'est pour la plus grande partie par notre propre population, la dette est devenue une branche de notre propriété nationale.

Pour des raisons faciles à comprendre, plus cette propriété pourra être distribuée entre toutes les mains de notre population, mieux cela vaudra. Pour favoriser une telle distribution générale, de grands avantages à devenir propriétaires de titres peuvent, sans préjudice, être offerts aux personnes qui n'ont que des ressources limitées.

Dans ce but, je suggère la question de savoir s'il ne serait pas utile, et en même temps s'il ne serait pas de la compétence du Congrès d'établir, qu'une quotité limitée de quelque prochaine émission de valeurs publiques, pourrait être possédée par tout acquéreur *bona fide*, exempte d'impôts et insaisissable pour dettes, — avec telles restrictions et limitations qui seraient nécessaires pour prévenir l'abus d'un si important privilége.

Cela permettrait à des personnes prudentes de mettre de côté une petite annuité contre toute éventualité possible de besoin. Des priviléges de ce genre rendraient la possession de telles valeurs, dans la limite prescrite, très désirable pour toute personne possédant des ressources restreintes. Le grand avantage que les citoyens soient créanciers aussi bien que débiteurs, relativement à la dette publique, est évident. Les citoyens comprennent aisément qu'ils ne peuvent pas être trop écrasés par une dette dont ils sont eux-mêmes titulaires.

La dette publique au 1er juillet dernier, quoique dépassant quelque peu l'estimation du secrétaire du Trésor, présentée au Congrès au commencement de la dernière session, se trouve être en deçà de l'évaluation faite par ce fonctionnaire au mois de décembre précédent comme devant former le chiffre, au commencement de cette année, de 3,995,097 31. Ce fait démontre une condition et une direction satisfaisantes des opérations du Trésor.

Il est démontré que le système des banques nationales est acceptable pour les capitalistes et pour la population.

Au 25 novembre, cinq cent quatre-vingt-quatre banques nationales avaient été organisées; un grand nombre d'entre elles étaient des conversions de banques d'Etat. Les transformations du système d'Etat au système national ont lieu très aisément, et il y a lieu d'espérer que très prochainement il n'y aura plus aux Etats-Unis de banques d'émission non autorisées par le Congrès, ni de billets de banque en circulation sans la garantie du gouvernement.

Il est hors de doute que le gouvernement et la population doivent tirer un bénéfice général de ce changement dans le système des opérations de banque du pays.

Le système national créera une influence solide et permanente à l'appui de notre crédit national, et garantira la population de toutes pertes dans l'usage du papier-monnaie. S'il y a lieu ou non de recourir à une nouvelle législation pour la suppression des émissions de banques d'Etat, ce sera au Congrès de le décider. Il semble tout à fait clair que le Trésor ne peut être dirigé d'une manière satisfaisante, à moins que le gouvernement ne puisse exercer un pouvoir restrictif sur la circulation des billets de banque du pays.

Le rapport du secrétaire de la guérre et les documents qui l'accompagnent vous donneront les détails des campagnes de nos armées depuis mon dernier message, ainsi que des opérations et transactions des différents bureaux du département de la guerre pendant l'année.

Ils vous exposeront également les mesures jugées nécessaires et essentielles pour la défense nationale et pour l'entretien, l'approvisionnement et l'effectif de nos forces militaires.

Le rapport du secrétaire de la marine contient un exposé clair et satisfaisant des affaires de ce département et du service naval en général. C'est pour notre pays un sujet de félicitations et d'orgueil bien naturel, de voir qu'une si vaste marine militaire a été organisée en si peu de temps et dirigée avec autant d'efficacité que de succès.

L'état général de nos flottes, en y comprenant les navires en construction au 1er décembre 1864, présente un total de 671 bâtiments, portant 4,610 canons et jaugeant ensemble 510,396 tonneaux. C'est une augmentation pendant l'année, déduction faite des pertes occasionnées par les naufrages ou la guerre, de 83 bâtiments, 137 canons et 42,427 tonneaux.

Le nombre total de marins et d'hommes engagés au service naval, y compris les officiers, est d'environ 51,000. Nos flottes ont capturé

dans le cours de l'année 324 navires et depuis le commencement de la guerre 1,379, parmi lesquels 267 steamers. Les sommes brutes provenant de la vente des prises condamnées se sont élevées jusqu'ici à 14,396,250 dollars 51 cents. Un nombre considérable de prises de cette nature sont en adjudication et mention n'en est pas faite dans le rapport.

Les dépenses de tout genre du département de la marine, en y comprenant celles nécessitées par la création et l'entretien des immenses escadres qui ont été construites du 4 mars 1861 au 1er novembre 1864, se sont élevées à 238,647,262 dollars, 35 cents.

J'appelle votre bienveillante attention sur les diverses recommandations du secrétaire de la marine et particulièrement sur celle qui concerne l'établissement d'un arsenal spécial pour la construction et la réparation des navires en fer et la fabrication des machines et du blindage de nos vaisseaux — création à laquelle j'avais fait allusion dans mon dernier Message annuel.

J'appelle également votre attention sur les vues exprimées dans ce rapport à l'égard de la législation adoptée par le dernier Congrès sur les prises dans nos eaux intérieures.

Je joins cordialement ma recommandation à celle du secrétaire de la marine sur l'opportunité qu'il y aurait d'instituer le nouveau grade de vice-amiral dans notre service naval.

Je vous soumets le rapport du directeur général des postes, qui présente un exposé détaillé des opérations et de la situation financière du département des postes.

Les recettes postales de toute espèce pendant l'année fiscale finissant au 30 juin 1864, se sont élevées à 12,438,253 dollars 78 cents, et les dépenses à 12,644,786 dollars 20 cents. L'excédant des dépenses sur les recettes est donc de 206,652 dollars 42 cents.

Les vues exprimées par le directeur général des postes, au sujet de subventions spéciales à accorder par le gouvernement pour aider à l'établissement de nouvelles lignes de steamers transocéaniques et la politique de développement dans les transactions commerciales avec les Etats voisins et adjacents qu'il recommande, devraient recevoir du Congrès la considération la plus attentive.

Un fait digne de remarque, c'est que l'augmentation de notre population, et la rapide diffusion des institutions gouvernementales sur les parties nouvelles et inoccupées de notre pays, ont à peine été retardées

encore par notre grande guerre civile, qui, au premier abord, semblait devoir absorber presque toutes les forces de la nation.

L'organisation et l'admission de l'Etat de Nevada se sont accomplies en conformité avec la loi, et notre excellent système se trouve ainsi solidement établi dans les montagnes qui étaient autrefois un désert nu et inhabitable, entre les Etats de l'Atlantique et ceux qui florissent sur les côtes de l'Océan Pacifique.

Les Territoires de l'Union sont généralement dans une situation prospère et grandissent rapidement. L'Idaho et le Montana, en raison de leur éloignement et de l'interruption des communications par les Indiens hostiles, n'ont pu être que partiellement organisés. Mais ces difficultés vont être définitivement levées et permettront à leurs gouvernements d'entrer en pleine et rapide opération, comme ceux des autres Territoires.

J'appelle l'attention du Congrès sur les informations précieuses et les recommandations importantes relatives aux terres publiques, aux affaires indiennes, aux chemins de fer du Pacifique et aux nombreuses découvertes contenues dans le rapport du secrétaire de l'intérieur, ci-annexé, qui embrasse en outre la question des brevets, celle des pensions et d'autres sujets d'intérêt public se rapportant à ce département.

La quantité de terres publiques dont le département a diposé pendant les cinq trimestres finissant au 13 septembre s'élève à 4,221,342 acres ; sur ce nombre, 1,538,614 acres ont été distribués conformément à la loi dite *Homestead*. Le reste comprend les cessions faites aux chemins de fer ; les concessions accordées aux soldats ; les ventes au comptant. Celles-ci, y compris les revenus provenant de la location et de l'affermage des terres, se sont élevées à 1,019,446 dollars.

Le revenu des ventes a été pendant l'année de 678,007 dollars 21 cents contre 136,077 dollars 95 cents reçus dans le courant du dernier exercice. Le bureau de l'arpentage a étendu ses opérations sur un nombre d'arpents égal à celui des terres vendues ou concédées, et il se trouve aujourd'hui environ 133 millions d'arpents de terres explorées à la disposition des colons.

La grande entreprise de la jonction des Etats de l'Atlantique avec ceux du Pacifique, au moyen de lignes de chemins de fer et de télégraphes, a été poussée avec une vigueur qui donne l'assurance du succès, malgré les embarras soulevés par l'élévation du prix des matériaux et de la main-d'œuvre.

Le tracé du grand tronçon de cette voie a été définitivement fixé sur une distance de 100 milles à partir de la tête de ligne à Omaha City (Nebraska). Un tracé préliminaire du chemin de fer du Pacifique a eu lieu entre Sacramento et le grand coude de la rivière Truckee (Nevada).

De nombreux gisements d'or, d'argent et de mercure ont été récemment découverts et sont venus s'ajouter à ceux déjà connus. Les pays traversés par la Sierra Nevada, les Montagnes Rocheuses et les chaînes secondaires, regorgent aujourd'hui de travailleurs entreprenants qui y trouvent une riche rémunération. On croit que les produits des mines de métaux précieux dans cette région ont atteint, sinon dépassé, dans le courant de cette année, la valeur de cent millions de dollars.

J'avais recommandé, dans mon dernier Message annuel, la révision et le remaniement de notre système indien. Le Congrès, dans sa dernière session, agissant d'après cette recommandation, a pourvu à la réorganisation de ce système en Californie, et on pense que les nouvelles dispositions adoptées à l'égard des Indiens auront pour effet de les rendre plus traitables et qu'elles opéreront avec succès.

Il reste toutefois encore beaucoup à faire pour arriver à gouverner convenablement les Indiens dans d'autres parties du pays, à rendre ces régions sûres pour le pionnier et le colon, et à assurer la prospérité et le bien-être des Indiens eux-mêmes.

Les mesures libérales adoptées par le Congrès en faveur des soldats, marins invalides et des veuves, des orphelins ou des mères de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille ou sont morts de maladies ou de blessures contractées au service de leur pays, ont été soigneusement mises à exécution. La liste des pensions s'est accrue, pendant l'année des noms de 16,770 soldats invalides et de 271 marins estropiés, ce qui porte le nombre total des pensionnés invalides de l'armée à 22,767, et de ceux de la marine à 712. Le nombre des veuves, des orphelins et des mères portés sur les registres du bureau des pensions est de 22,198 pour l'armée et de 248 pour la marine. Le nombre actuel de pensionnés de cette classe est de 25,433 pour l'armée et 793 pour la marine.

Au commencement de l'année, le nombre des pensionnaires de la révolution était de 1,430. Douze d'entre eux seulement étaient soldats; sept sont morts depuis. Les autres sont ceux qui, suivant la loi, reçoivent des pensions en raison de leur parenté avec des soldats de la révolution.

J'applaudis de tout cœur à la continuelle sollicitude qui a de tout temps été montrée par le Congrès en faveur des institutions de bienfaisance du district de Colombie et j'appelle respectueusement votre attention sur les informations les concernant ainsi que l'Aqueduc de Washington, le Capitole et autres sujets d'intérêt local, contenues dans le rapport du secrétaire de l'intérieur.

Le département de l'agriculture, sous la surveillance de son chef actuel, si énergique et si dévoué, se recommande rapidement de lui-même aux grands intérêts vitaux pour le progrès desquels il a été créé. C'est particulièrement le département du peuple, qui s'y sent plus directement intéressé que dans tout autre. Je le recommande à l'attention continuée et aux soins protecteurs du Congrès.

La guerre continue. Depuis le dernier Message annuel, toutes les lignes et positions importantes alors occupées par nos forces ont été maintenues, et nos armées ont fermement avancé, libérant les régions laissées en arrière, de façon que le Missouri, le Kentucky, le Tennessee et des parties d'autres Etats ont encore produit des récoltes raisonnablement belles.

Le plus remarquable épisode des opérations militaires de l'année est la marche entreprise par le général Sherman, marche de 300 milles directement à travers la région insurgée. Elle tend à montrer un grand accroissement de notre force relative, en prouvant que notre général en chef se sent en état de faire face à toutes les forces actives de l'ennemi, de les tenir en échec, et de détacher en même temps une armée nombreuse et choisie pour une pareille expédition. Le résultat n'étant pas encore connu, il n'y a pas à faire de conjectures à cet égard.

Des mouvements importants ont également eu lieu pendant l'année dans le but d'assurer la permanence de l'Union. Bien qu'on n'ait pas atteint un succès complet, c'est déjà beaucoup que 12,000 citoyens, dans chacun des Etats de l'Arkansas et de la Louisiane, aient organisé un gouvernement d'Etat loyal avec des Constitutions libres, et luttent ardemment pour les maintenir et les appliquer. On ne doit pas passer sans y regarder sur le mouvement dans la même direction — plus étendu quoique moins défini — dans le Missouri, le Kentucky et le Tennessee.

Mais le Maryland offre l'exemple d'un succès complet. Le Maryland est assuré à jamais à la liberté et à l'Union. Le génie de la rébellion ne réclamera plus le Maryland. Comme un nouveau mauvais esprit, il

peut chercher à le déchirer, mais il ne tentera plus de le réduire.

A la dernière session du Congrès, un amendement a été proposé à la Constitution, abolissant l'esclavage dans tous les Etats-Unis. Il a passé dans le Sénat, mais il a échoué à la Chambre des représentants, faute du vote requis des deux tiers. Quoique le Congrès actuel soit le même, et que ses membres soient à peu près les mêmes, et sans mettre en question la sagesse ou le patriotisme de ceux qui se sont maintenus dans l'opposition, je me hasarde à recommander une nouvelle considération de cette mesure et son adoption. Sans doute, dans la session actuelle, la question de fond n'est pas changée, mais l'élection qui a eu lieu donne la presque certitude que le prochain Congrès votera la mesure si celui-ci ne le fait pas. Il ne reste donc que la question de l'époque à laquelle l'amendement proposé sera soumis aux Etats ; et puisqu'il leur doit être soumis dans tous les cas, ne pouvons-nous convenir que le plus tôt sera le mieux?

Je ne prétends pas que le résultat de l'élection présidentielle du 8 novembre ait imposé aux membres de la Chambre des représentants le devoir de changer leurs vues ou leurs votes ; c'est seulement un nouvel élément à considérer. Leur jugement peut en être affecté. C'est la voix du peuple, entendue pour la première fois sur la question. Dans une grande crise nationale comme la nôtre, l'unanimité d'action parmi ceux qui ont en vue un but commun est très désirable, presque indispensable ; et on ne peut arriver à approcher de cette unanimité qu'en ayant quelque égard pour la volonté de la majorité, simplement parce que c'est la volonté de la majorité.

A en juger par le dernier scrutin et ses résultats, le dessein du peuple dans les Etats loyaux, de maintenir l'intégrité de l'Union, n'a jamais été plus ferme ni plus rapproché de l'unanimité qu'à présent. Le calme extraordinaire et le bon ordre avec lesquels les millions de votants se sont rassemblés et mêlés au scrutin, nous en donne l'entière assurance. Non-seulement ceux qui ont appuyé la liste appelée « liste unioniste, » mais encore une grande majorité du parti opposant, nourrissent le même dessein et sont poussés par le même mobile. Un argument irréfutable dans ce sens, c'est qu'aucun candidat à un poste quelconque, élevé ou non, ne s'est hasardé à rechercher des votes en avouant qu'il était partisan de l'abandon de l'Union.

Il y a eu beaucoup de motifs contradictoires et beaucoup de chaudes controverses quant aux moyens convenables et au meilleur mode d'a-

vancer la cause de l'Union, mais sur la question de l'Union ou de la non-Union, les politiciens ont montré qu'ils savaient instinctivement qu'il n'y avait pas deux opinions dans le peuple. En donnant aux citoyens la magnifique occasion de se prouver les uns aux autres et de prouver au monde leur fermeté et leur unanimité de dessein, l'élection a été d'un prix immense pour la cause nationale. Elle a fait ressortir une autre circonstance dont la connaissance n'est pas moins précieuse, à savoir que nous ne sommes pas près d'être épuisés en ce qui touche la branche la plus importante des ressources nationales, celle des hommes vivants.

Certes, il est triste de penser que la guerre a rempli tant de tombes et porté le deuil dans tant de cœur, mais il y a quelque consolation à penser que, comparés aux survivants, les morts ont été si peu nombreux. Si des régiments, des brigades, des divisions et des corps ont été formés, ont combattu, se sont réduits et ont disparu, les hommes qui les composaient sont encore en vie et en grande majorité. La même réflexion est vraie quant au service naval. Les retours de l'élection le prouvent. Sans cela, on n'aurait pu trouver autant de votants.

Les Etats qui ont tenu des élections régulières, maintenant et il y a quatre ans, sont : la Californie, le Connecticut, le Delaware, l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Kentucky, le Maine, le Maryland, le Massachussets, le Michigan, le Minnesota, le Missouri, le New-Hampshire, le New-Jersey, le New-York, l'Ohio, l'Orégon, la Pennsylvanie, le Rhode-Island, le Vermont, la Virginie occidentale et le Wisconsin, réunissant aujourd'hui 3,982,011 votes contre 3,870,222, il y a quatre ans, auxquels il faut ajouter 33,762 votes comptés maintenant dans les nouveaux Etats du Kansas et du Nevada, qui n'ont pas voté en 1860. Total : 4,015,773 votes. Augmentation nette pendant trois années et demie de guerre : 145,551. Un tableau est annexé, montrant ces détails.

Il faut ajouter à cela le nombre de tous les soldats en campagne, du Massachussets, du Rhode-Island, du New-Jersey, du Delaware, de l'Indiana, de l'Illinois et de la Californie, qui, d'après les lois de ces Etats, ne peuvent voter loin de leurs foyers, et dont on ne peut évaluer le nombre à moins de 90,000. Ce n'est pas tout. Le nombre de citoyens dans les Territoires organisés est triple aujourd'hui de ce qu'il était il y a quatre ans. Et cependant des milliers d'hommes, blancs ou noirs, rejoignent nos armées et pressent les lignes des insurgés.

Il est oiseux de chercher comment cette augmentation s'est produite, ou de démontrer qu'elle eût été plus grande sans la guerre, ce

qui est probablement vrai. Le fait important, qui reste démontré, est que nous avons plus d'hommes maintenant qu'au commencement de la guerre ; que nous ne sommes pas épuisés ni en voie de l'être ; que nous gagnons en force, et que nous pouvons, s'il le faut, maintenir la utte indéfiniment. Ceci est quant aux hommes.

Les ressources matérielles sont aujourd'hui plus complètes et plus abondantes que jamais. Les ressources nationales sont donc inépuisées, et, comme nous le croyons, inépuisables. Le vœu général de rétablir et de maintenlr l'autorité nationale, n'est pas changé, et, comme nous le croyons, n'est pas changeable. Il reste à choisir la manière de continuer nos efforts.

Après mûre considération de tous les symptômes accessibles, il me semble que toute tentative de négociations avec le chef des insurgés n'aboutirait à aucun bien. Il n'accepterait rien en dehors de la dissolution de l'Union. Ses déclarations à cet effet sont explicites et ont souvent été répétées. Il ne peut essayer de nous tromper. Il ne nous laisse aucune excuse pour nous tromper nous-mêmes. Nous ne pouvons volontairement lui céder.

Entre lui et nous, la solution est distincte, simple et inflexible. C'est une solution qui ne peut être atteinte que par la guerre et tranchée par la victoire. Si le peuple du Sud lui fait défaut, il est battu. De toute façon, il lui faut la victoire ou la défaite qui suivent la guerre, mais pas de termes moyens.

Toutefois, ce qui est vrai quant à celui qui guide la cause des insurgés n'est pas nécessairement vrai de ceux qui le suivent. S'il ne peut réaccepter l'Union, ils le peuvent. Quelques-uns, nous le savons, désirent la paix et la réunion. Leur nombre peut augmenter. Ils peuvent avoir la paix à n'importe quel moment, en posant simplement les armes et en se soumettant à l'autorité nationale, aux termes de la Constitution.

Le gouvernement ne pourrait pas, quand même il le voudrait, maintenir la guerre contre eux. Le peuple loyal ne le supporterait pas ou ne le permettrait pas. S'il restait des questions à régler, nous les arrangerions par des moyens pacifiques de législation, de conférences et de votes. En opérant uniquement par la voie constitutionnelle et légale, il resterait certaines questions que l'Exécutif n'aurait pas qualité pour régler, comme par exemple l'admission des membres dans le Congrès, et tout ce qui pourrait exiger des allocations d'argent.

Le pouvoir même de l'Exécutif serait grandement amoindri par la cessation de la guerre actuelle. Les pardons et les rémissions des peines encourues par la trahison seraient pourtant encore du ressort de l'Exécutif. Le passé fait assez juger avec quel esprit et comment l'Exécutif exercerait ce pouvoir.

Il y a un an, on a offert à tous un pardon général et une amnistie, avec diverses spécifications, sauf à certaines classes désignées d'individus ; on a fait connaître, en même temps, que les classes exceptées pouvaient encore être l'objet d'une clémence spéciale. Pendant l'année, beaucoup se sont prévalus de la mesure générale, et beaucoup plus s'en prévaudraient si des indices de mauvaise foi dans quelques cas n'avaient pas provoqué des mesures de précaution qui ont rendu l'application moins facile et moins certaine. On a aussi accordé des pardons spéciaux à des individus de classes exceptées, et on n'a rejeté aucune demande volontaire.

Ainsi, la porte a été pratiquement ouverte à tous pendant une année entière, excepté à ceux qui n'étaient pas en état de faire un libre choix, c'est-à-dire à ceux qui étaient en prison ou sous l'empire d'une contrainte quelconque. Elle est encore ouverte à tous, mais le temps peut venir, et il viendra probablement, où le devoir public exigera qu'elle soit fermée, et qu'on adopte à la place des mesures plus vigoureuses qu'auparavant.

En représentant l'abandon de la résistance armée, de la part des insurgés, comme la seule condition indispensable pour finir la guerre, je ne rétracte cependant rien de ce que j'ai dit auparavant de l'esclavage. Je répète la déclaration faite il y a un an. Tant que je resterai dans ma position actuelle, je ne chercherai pas à rétracter ou à modifier la proclamation d'émancipation. Je ne rendrai pas davantage à l'esclavage toute personne qui est libre aux termes de cette proclamation ou de l'un des actes du Congrès. Si le peuple, de façon ou d'autre, voulait faire un devoir à l'Exécutif de remettre ces personnes en esclavage, un autre, et non pas moi, aurait à accomplir une pareille tâche !

Washington, le 6 décembre 1864.

ABRAHAM LINCOLN.

FINANCES

Le 4 mars 1861, la dette nationale des Etats-Unis était insignifiante ; mais, à partir de cette époque, le devoir imposé au gouvernement fédéral de réprimer la rébellion, fit naître immédiatement des nécessités impérieuses, et, dans son premier rapport au Congrès, M. Chase, alors secrétaire du Trésor, évalua à 318,519,581 dollars 87 cents la somme indispensable pour le service de l'année fiscale, finissant le 30 juin 1862.

Pour subvenir à ces dépenses, le Congrès, par acte approuvé le 17 juillet 1861, autorisa un emprunt de 270,000,000 de dollars, et, par acte du 5 août suivant, l'imposition d'une taxe directe jusqu'à concurrence de 20,000,000 de dollars et d'une taxe directe de 3 0/0 sur les revenus dépassant 800 dollars par an.

Mais la lutte ayant pris des proportions qu'on avait été loin de prévoir, le secrétaire du Trésor, dans son rapport du 9 décembre 1861, déclara au Congrès qu'il y aurait sur les dépenses de l'année un déficit probable de 213,904,427 dollars 62 cents. Pour combler ce déficit,

le Congrès vota l'acte du 1er juillet 1862, connu sous le nom de « Loi du revenu intérieur. » Cet acte ordonnait de lever des droits sur divers objets de fabrication indigène, sur les métiers, les professions et le revenu, et créait un système de timbre et autres contributions. Le 14 du même mois, une nouvelle loi augmenta considérablement les droits sur les importations.

Pour mettre le gouvernement à même d'attendre la réalisation de ces ressources, le Congrès, par acte du 25 février 1862, avait autorisé la mise en circulation de bons du Trésor pour une somme de 500,000,000 de dollars, laquelle fut ultérieurement portée à 511,000,000, rachetables au bout de cinq ans et payables à vingt années de date. Le Congrès autorisa en outre l'émission de billets des Etats-Unis destinés à suppléer aux espèces monétaires pour une somme qui, jointe à celle autorisée plus tard par acte du 18 juillet 1862, ne fut pas moindre de 300,000,000 de dollars.

Malgré ces énormes suppléments de ressources, le déficit, suivant le rapport présenté par M. Chase, le 4 décembre 1864, était pour l'année courante de 276,912,517 dollars 66 cents, et l'excédant des dépenses sur les recettes, provenant des sources ordinaires, était calculé pour l'année suivante, à 622,388,186 dollars 56 cents.

Afin de parer à ces nouvelles difficultés, le Congrès, par acte du 3 mars 1863, autorisa un emprunt de 300 millions de dollars pour l'année fiscale courante, et un autre de 600 millions de dollars pour l'année suivante.

En résumé, par les divers actes auxquels nous venons de faire allusion, le gouvernement se trouvait autorisé à émettre du papier-monnaie, sous les dénominations de « bons du Trésor » et de « billets des Etats-Unis », pour une somme de 850 millions de dollars.

Telles ont été les principales mesures financières dues à l'initiative du prédécesseur de M. Fessenden; non compris les mesures subsidiaires propres à satisfaire aux besoins du moment et à se procurer des ressources purement temporaires, n'augmentant ni ne diminuant le chiffre total de la dette, telle que l'émission de certificats de dettes ou obligations payables dans l'année, autorisée par l'acte du 1er mars 1863; la mise en circulation d'une quantité limitée de papier-monnaie, en vertu de la 4e section de l'acte du 3 mars 1863; et enfin les diverses lois autorisant le secrétaire du Trésor à recevoir des dépôts pour trente jours au moins, remboursables à dix jours d'avis.

Ainsi qu'on le voit dans un tableau joint au rapport, le secrétaire

du Trésor avait été autorisé à emprunter au crédit des Etats-Unis, jusqu'au commencement de la présente année fiscale, les sommes suivantes :

1° En vertu de l'acte du 3 mars 1863, la portion des 75,000,000 dollars annoncés avant le 30 juin 1864, non adjugée aux enchérisseurs, soit 32,459,700 dollars ;

2° En vertu de l'acte du 3 mars 1864, la portion non souscrite et non versée dans le Trésor, soit 127,603,520 dollars;

3° En vertu de l'acte du 30 juin 1864, 400,000,000 dollars;

4° Le montant des bons du Trésor, émis en vertu d'anciens actes, lequel avait été racheté et annulé, et que le secrétaire du Trésor a été autorisé à remplacer par des billets émis en vertu de l'acte du 30 juin 1864.

Total des ressources disponibles en vertu des lois autorisant des emprunts : 622,284,625 dollars.

A ce total il faut ajouter la balance effective se trouvant dans le Trésor le 1er juillet 1864, soit 18,842,588 dollars 71 cents.

Total général : 641,127,213 dollars, 71 cents.

L'état qui suit des recettes et des dépenses pour l'année finissant le 30 juin 1863 indique les moyens par lesquels a été obtenue cette balance, ainsi que la progression de la dette publique pendant l'année :

RECETTES

	selon l'évaluation.		réelles.	
Douanes.....	72.562.018 doll.	42 c.	102.316.152 doll.	99 c.
Terres.....	436.182	09	588.333	29
De sources diverses.....	5.641.542	04	47.511.448	10
Contributions directes...	»	»	475.648	96
Revenus intérieurs.....	77.599.713	59	109.741.134	10
Total.....	156.239.456 doll.	14 c.	260.632.717 doll.	44 c.
Balance au 1er juillet 1863	5.329.044	21	5.329.044	21
Total général.....	161.568.500 doll.	35 c.	265.961.761 doll.	65 c.
Emprunts.....	594.000.000	»	618.114.884	92
Total.....	755.568.500 doll.	35 c.	884.076.646 doll.	57 c.

DÉPENSES

	selon l'évaluation.		réelles.	
Service fiscal...	34.267.811 doll.	52 c.	27.505.599 doll.	46 c.
Pensions et Indiens.....	7.840.314	81	7.517.930	97
Département de la guerre.	885.479.511	11	690.791.842	97
Département de la marine.	112.979.186	60	85.733.292	77
Intérêts de la dette.....	59.165.136	38	53.685 421	69
Total.	1.099.731.960 doll.	42 c.	865.234.087 doll.	86 c.
A déduire selon l'évaluation.....	350.000.000	»	»	»
	749.731.960 doll.	42 c.		
Balance selon l'évaluation.....	5 836.539 doll.	83 c.	18.842.558 doll.	71 c.
Recettes réelles provenant des emprunts.....			618.114.884	92
A déduire balance en mains au 1er juillet 1864....			18.842.558	81
Sommes provenant d'emprunts appliqués au service de l'année finissant le 30 juillet 1864.....			599.272.326	21

Cet état sera peut-être plus intelligible sous la forme suivante :

Dépenses réelles, pour l'année fiscale.....	865.234.087 doll.	86 c.
A déduire, recettes provenant des sources ordinaires et balance de l'année précédente.	265.961.761	65
Balance provenant d'emprunts, appliquée au service de l'année.....	599.272.326 doll.	21 c.

Voici le détail des sommes provenant des emprunts :

Bons 5.20 0/0, émis en vertu de l'acte du 25 février 1862.....	321.557.283 doll.	41 c.
Mise en circulation de papier-monnaie pour une fraction excédant les sommes rachetées.....	2.702.421	25
Bons 6 0/0 (acte du 17 juillet 1861).....	30.565.875	45
Bons rachetables après [illegible] ans et remboursables dans quarante (acte du 3 mars 1864).....	73.337.600	»
Bons 6 0/0 remboursables dans vingt ans (acte du 3 mars 1864)	42.141.771	05
Billets des États-Unis (acte du 25 février 1862)..	43 859.821	46
Billets 5 0/0, à un an (acte du 3 mars 1863)....	44.520.000	»

Billets 5 0/0, à deux ans (acte du 3 mars 1863..	152.864.800 doll.	» c.
Billets 6 0/0, à trois ans, intérêt composé.....	15.000.000	»
Certificats de dette (obligations) excédant les sommes rachetées.....	4.098.758	35
Total.....	730.642.410 doll.	97 c.
Sur lequel il a été appliqué au remboursement de la dette publique.....	112.527.526	05
Déduction faite de cette somme, il reste applicable aux dépenses.....	618.114.884 doll.	92 c.
Dont à déduire, balance au 1er juillet 1864.....	18.842.558	71
Balance appliquée au service de l'année.....	599.272 326 doll.	21 c.
La dette publique, d'après le rapport de M. Chase, du 10 décembre 1863, s'élevait à.....	1.098.793.181	37
A cette somme, il faut ajouter celles versées au Trésor avant le 1er juillet 1863, pour lesquelles des titres de créance ont été émis ultérieurement.....	23.782.423	20
Montant de la dette au 1er juillet 1863.....	1.122.575.604 doll.	57 c.
Auquel il faut ajouter le montant des emprunts appliqués aux dépenses réelles indiquées ci-dessus, et la balance se trouvant dans le Trésor au 1er juillet 1864.....	618.114.884	92
Ce qui porte le total de la dette publique au 1er juillet 1864 à.....	1 740.690.489 doll.	49 c.

Le montant des recettes provenant de diverses sources peut paraître relativement considérable. En voici le compte détaillé :

Propriétés prises et abandonnées.....	2.146.715 doll.	09 c.
Prime sur l'or embarqué à San Francisco pour Londres.....	2.799.920	64
Ventes de prises dues aux parties prenantes ou auteurs des captures.....	4 088 111	42
Perceptions sur la navigation intérieure et des côtes.....	5.809.287	20
Prime sur ventes de monnaie d'or.....	16.498.975	49
Argent de commutation.....	12.451.896	15
Toutes les autres sources.....	3.716.542	11
Total.....	47.511.448 doll.	10 c.

M. Fessenden est d'opinion que l'on ne doit pas compter retirer plus de 25,000,000 de dollars des mêmes sources dans l'année courante.

Dans son dernier rapport, le secrétaire du Trésor avait déjà évalué les dépenses de l'année fiscale courante comme suit :

Balance probable des allocations précédentes...	350.000 000 doll.	»	c.
Pour le service civil.....	27.973.194	81	
Pour les pensions et les Indiens.....	9.631.304	73	
Pour le département de la guerre.....	536.204.127	77	
Pour le département de la marine....	142.618.785	40	
Pour intérêts de la dette publique.....	85.387.677	15	
Total.....	1.151.815.089 doll.	86	c.
A déduire, comme n'ayant pas été dépensée au 30 juin 1864 (selon toute probabilité).....	400.000.000	»	
Il restera à combler.....	751.815.089 doll.	86	c.
Les recettes provenant des sources ordinaires ont été évaluées dans le total à..... ...	206.836.539	93	
Il ne restera donc plus à combler que....	544.978.549 doll.	93	c.

Mais, d'après de nouvelles informations, M. Fessenden est obligé de rectifier les données antérieures de la manière suivante :

Balances non dépensées réelles.....	380.387.050 doll.	23	c.
Département de la guerre.....	625.945.741	65	
Département de la marine.....	110 047.459	96	
Service civil.....	21.796 572	50	
Pensions et Indiens.....	6.590.089	12	
Allocations sans emploi défini.....	9.152.007	11	
Total....	1.153.918.920 doll.	57	c.
A quoi il faut ajouter, pour intérêts de la dette publique.....	91.810.215	18	
Total...	1.245.729.135 doll.	75	c.
Plus la dette publique échue et à écheoir dans l'année, savoir :			
Certificats de dette (obligations).....	160.729.000	»	
Dette du Texas.....	2.149.000	»	
Emprunt de 1842.....	196.808	45	
Id. du Trésor, en vertu de l'acte du 2 mars 1861 et antérieures....	278.511.	64	
Total.....	1.409.082.455 doll.	84	c.

La somme des certificats non encore rentrés le 1er novembre 1864 s'élevait à 238,593,000 dollars; il ne serait donc pas prudent de disposer de ce genre de valeur pour le service de l'année au delà de 75,000,000. Voici donc quelles seraient les ressources probables pour l'année courante :

Douanes	70.271.091 doll.	96 c.
Terres	642.185	84
Revenus intérieurs	249.562.859	92
Sources diverses	24.020.171	44
Contributions directes	16.079	86
Certificats de dette (obligations)	75.000.000	»
Total	419.512.389 doll.	02 c.
A quoi il faut ajouter la balance probablement non dépensée le 30 juin 1865, à	350.000.000	»
Balance en espèces au 1er juillet 1864	18.842.558	71
Total des ressources	788.354.947 doll,	73 c.
Lequel, déduit de la somme des dépenses, laisse à subvenir par des emprunts à	620.727.508	11

Or, si l'on réalisait un surcroît de 50,000,000 de dollars par la perception de droits à l'intérieur, la somme à emprunter ne serait plus que de

	.570.727.508 doll.	11 c.
Et déduction faite de la dette publique rachetée	88 353.320	09
La dette publique ne serait plus accrue à la fin de l'année que de	482.374.188 doll.	02 c.

En prenant pour base de calcul le montant réel des recettes et des dépenses pendant le premier trimestre, on arrive au même résultat, savoir :

Pour le premier trimestre de l'année courante finissant le 30 septembre 1864, les recettes réelles, inscrites sur les registres de la Trésorerie sont réparties comme suit :

Douanes	19.271 091 doll.	96 c.
Terres	342.185	84
Contributions directes	16.079	86
Revenus intérieurs	46.562.859	92
Sources diverses	9.020.171	44
Total des recettes	75.212.389 doll.	02 c.
Auquel il faut ajouter la balance dans le Trésor au 1er juillet 1864	18.842.558	71
Recettes provenant de toutes les sources, sauf les emprunts	94.054.947 doll.	73 c.

Pour les trois autres trimestres finissant le 30 juin 1865, on arrive aux évaluations suivantes :

Douanes	51.000.000 doll.	» c.
Revenus intérieurs	203.000.000	»
Terres	300.000	»
Sources diverses	15.000.000	»
Total	269.300.000 doll.	» c.
Total des recettes provenant des sources ordinaires, tant probables que réelles, avec la balance en mains au 1er juillet 1864	363.354.947 doll.	73 c.

Voici quelles ont été les dépenses pendant le premier trimestre finissant le 30 septembre 1864 :

Service civil	8.712.422 doll.	51 c.
Pensions et Indiens	4.935.179	31
Département de la guerre	286.200.288	52
Département de la marine	33.292.916	49
Intérêts de la dette publique	19 921.054	48
Total, non compris le principal de la dette publique	353.061.861 doll.	31 c.

Et pour les trois autres trimestres, les dépenses ont été évaluées, en prenant pour base les allocations et les déficits calculés, aux sommes suivantes :

Pour le service civil	26.852.489 doll.	47 c.
Pour les pensions et les Indiens	6.516.595	72
Pour le département de la guerre	677.479 384	39
Pour le département de la marine	109.929.644	16
Pour les intérêts de la dette publique	71.889.160	70
Total des dépenses, réelles et probables	1.245.729.135 doll.	75 c.

Ces évaluations comprennent toutes les allocations votées dans le cours des années précédentes, et l'on peut en déduire, comme balance probable non dépensée à la fin de l'année, 350 millions de dollars. Ce qui réduira le total des dépenses, réelles et probables, pour l'année courante à 895,729,135 dollars 75 cents.

Si de cette dernière somme, on déduit celle provenant des recettes du 1er juillet 1864, le total des dépenses se trouvera encore diminué à 512,374,188 dollars 02 cents.

Et dans le cas où le Congrès consentirait à adopter des mesures propres à accroître les revenus intérieurs, M. Fessenden porte le sur-

croît de recettes à attendre de cette ressource 50 millions de dollars, qui, défalqués de la somme des dépenses, ne laisseraient plus qu'un déficit de 482,374,188 dollars 02 cents.

La portion de la dette publique échue et à échoir pendant l'année, étant de 163,353,320 dollars 09 cents, dont il faut déduire 75,000,000 dollars qui seront couverts par nouvelle émission de certificats de dettes (obligations). Si l'on ajoute 88,353,320 dollars 09 cents émis durant l'année aux 482,374,188 dollars 02 cents, montant des dépenses, la somme à laquelle il faudra pourvoir au moyen d'emprunts, s'élèvera à 570,727,508 dollars 11 cents. En définitive la dette publique sera de 2,223,064,677 dollars 51 cents au 1er juillet 1865.

Passons maintenant à l'année 1866. Le secrétaire du trésor prend pour base de ses calculs l'état actuel des choses, c'est-à-dire la non-cessation de la guerre, et voici ses évaluations.

Les recettes pour l'année finissant le 30 juin 1866 se répartiront de la manière suivante :

Douanes	70.000.000 dollars.
Droits perçus à l'intérieur	300 000.000
Terres	1.000.000
Sources diverses	25.000.000
Total	396.000.000 dollars.

Dépenses pendant la même période :

Balance des allocations non dépensées	350.000 000 dollars.
Service civil	33.082.097
Pensions et Indiens	14.196.050
Guerre	531.758.191
Marine	112.219.666
Intérêts de la dette publique	127.000.000
Total	1.168.256.005 dollars.
Mais de ce total il faut déduire le montant probable des allocations non dépensées à la fin de l'année	350 000.000
Total	818.256.005 dollars.
Si l'on en déduit les recettes calculées devoir provenir des sources ordinaires, soit	396.000.000
Il restera à pourvoir par des emprunts à	422.256.005 dollars.
A quoi il faut ajouter, pour rachat de surplus de certificats de dette (obligations)	47.365.000
Ce qui élève la somme à emprunter à	469.621.005 dollars.

Le total de la dette publique, à la fin de la prochaine année fiscale, s'élèvera donc au chiffre de 2,645,320,682 dollars.

Ces calculs sont établis sur la base des recettes de l'année courante; mais il est plus que probable, d'après l'avis du commissaire des revenus intérieurs, que de cette source on retirera 300,000,000 dans le courant de l'année qui suivra.

Tandis qu'il y a eu amélioration de ce côté, il faut signaler une baisse sensible dans les revenus des douanes, due en grande partie au nouveau tarif adopté à la dernière session du Congrès, lequel a augmenté considérablement les droits sur les marchandises étrangères et domestiques; il s'en est suivi une grande diminution des importations. Il y a tout lieu d'appréhender que la même cause continuera de produire les mêmes effets; mais, de l'avis du secrétaire du Trésor, ce désavantage est largement compensé par le développement de l'industrie et le surplus proportionnel des revenus qu'on doit puiser à cette source.

Les impôts à percevoir dans le pays même sont loin encore de donner tout ce qu'ils peuvent donner. M. Fessenden recommande d'en mieux réglementer la perception, de rechercher tous les éléments de nature à produire des revenus à l'Etat; entre autres taxes nouvelles, il propose d'en établir une sur le tabac en feuilles, et une augmentation de l'impôt sur le revenu, qu'il faudrait mettre dorénavant à l'abri des abus et des fraudes auxquels il a donné lieu. Il appelle l'attention du Congrès sur les terres publiques, et notamment sur celles qui renferment des mines et qui, abandonnées pour la plupart à l'exploitation privée, n'ont jusqu'ici été presque d'aucun profit au gouvernement, qui pourrait y trouver des ressources inépuisables pour éteindre la dette publique.

La situation actuelle suffit pour démontrer l'opportunité, sinon l'impossibilité matérielle, de mettre à exécution le projet de création d'une caisse d'amortissement de la dette, décrété par les Congrès le 25 février 1862; mais M. Fessenden espère que cette loi ne sera pas une lettre morte, aussitôt que la condition du pays se sera améliorée.

Néanmoins il est urgent d'aviser aux moyens de faire face aux déficits que nous avons énumérés au commencement de ce rapport, et qui ne sont pas moindres de 480,285,325 dollars 26 cents pour les années 1864 et 1865. Le secrétaire du Trésor ne se montre pas partisan d'un emprunt à l'étranger, qui pourrait avoir pour conséquence de déprécier le crédit américain en l'exposant aux spéculations de

l'agiotage et de lier jusqu'à un certain point l'administration. Les Etats-Unis ont eu à cœur de montrer qu'ils étaient capables d'étouffer la rébellion par leurs seules forces; ils ont le droit d'être fiers de l'attitude qu'ils ont prise aux yeux du monde. Il vaut donc mieux faire appel au peuple, qui a d'ailleurs tout avantage à ce que l'intérêt de la dette se paye chez lui.

Le total du papier en circulation ne portant pas intérêt, non compris les billets des banques nationales, est limité à 400,000,000 de dollars, pouvant éventuellement s'élever à 450,000,000, à cause des 50,000,000 de dollars tenus en réserve pour le payement des dépôts temporaires. Le 1er novembre dernier, il y avait pour une somme de 120,519,110 dollars de bons portant intérêt à 5 p. 0/0 non encore payés; ils servent en grande partie de monnaie courante. Le chiffre total des billets portant intérêt et non payés était, le 22 novembre dernier, de 210,222,870 dollars, dont on ne saurait déterminer exactement la proportion actuellement en circulation.

Les banques nationales avaient, au 22 novembre, émis des billets pour une somme de 65,160,210 dollars; les banques d'Etat n'en avaient plus en circulation que pour 169,925,129 dollars au 1er janvier 1864, et pour 126,196,606 au mois de juillet; et la décroissance a suivi une progression à peu près égale jusqu'en novembre dernier : de sorte qu'on peut en conclure que l'établissement des banques nationales a eu pour résultat de diminuer plutôt que d'augmenter la masse du papier en circulation.

Ici, M. Fessenden entre dans des détails relatifs à l'organisation, la gestion et les transactions des banques, et fait allusion, en passant, à la suspension des payements en espèces, adoptée par la plupart de ces établissements.

Nous n'insisterons pas sur l'historique que le secrétaire du Trésor fait des derniers emprunts, des motifs qui l'ont déterminé à y avoir recours et de l'empressement avec lequel ils ont été souscrits par la nation; ce sont aujourd'hui des actes accomplis, suffisamment justifiés par les circonstances et dont nous venons de voir les résultats.

A ce propos, M. Fessenden réclame des pouvoirs plus étendus pour être à même, dans les moments urgents, de parer à des besoins inattendus autrement qu'il ne lui a été possible de le faire sous la législation actuelle. Il demande aussi des peines très sévères contre les manœuvres criminelles, les spéculations effrénées qui, en réalité,

tendent plus à faire monter le prix de l'or que l'abondance du papier-monnaie.

Le secrétaire du Trésor rend ensuite compte des opérations de l'Hôtel des Monnaies de Philadelphie et de ses succursales.

La valeur totale des matières d'or et d'argent déposées dans ces établissements pendant la dernière année fiscale, a été de 24,920,808 dollars 47 cents, dont 23,986,989 dollars 92 cents en or, et 933,818 dollars 55 cents en argent.

Il a été frappé dans l'année pour une valeur de 25,296,635 dollars 30 cents de pièces de monnaie ; le nombre des pièces de toutes dénominations a été de 46,983,396 dollars, dont 45,114,276 (valant 3,560,436 dollars 40 cents) ont été frappées à Philadelphie, et 1,869,120 (19,536,809 dollars 02 cents) à San-Francisco. Il a été déposé à New-York pour une valeur de 1,876,377 dollars 04 cents de barres d'or et d'argent. Un nouvel hôtel des monnaies doit être construit à Dalles-City, dans l'Etat de l'Orégon.

Le volumineux rapport du secrétaire du Trésor se termine par la recommandation de mesures d'un intérêt purement local, telles que l'entretien et les réparations des phares et des vigies sur certaines côtes, et l'achat de bâtiments pour la douane de New-York.

MARINE

Six semaines après l'installation de l'Administration actuelle, un blocus effectif fut établi sur une côte de plus de trois mille milles et demi d'étendue. Entreprise immense, regardée comme impossible par les plus hautes autorités navales des pays étrangers. En effet, la marine américaine, dont l'effectif était réduit au pied de paix, se composait principalement de navires à voiles, la plupart désarmés ou en service à l'étranger. Un tiers seulement du petit nombre de marins enrôlés était prêt pour le service, et beaucoup d'officiers désertaient.

De promptes et énergiques mesures furent prises pour mettre la marine américaine sur le pied de guerre. Tout vaisseau propre au service fut armé; ceux qui croisaient au loin furent rappelés: un grand nombre de nouveaux navires furent construits, et des vapeurs du commerce furent armés en guerre; des officiers et des matelots furent choisis parmi les meilleurs équipages de la marine marchande. Par ces mesures, le gouvernement de l'Union se trouva maître de la plus grande flotte qui eût jamais été équipée dans les ports du continent américain.

Pendant la première année de la guerre, deux autres flottes furent construites et organisées, et rarement une nation en posséda d'aussi fortes. La flotte destinée à protéger les fleuves se composait à elle

seule de plus de cent vaisseaux. La flotte de blocus gardait une côte plus grande que toute la côte d'Europe, depuis le cap Trafalgar jusqu'au cap Nord : blocus sans précédent dans l'histoire. Ce blocus fut cependant plusieurs fois violé par des navires construits en Angleterre et équipés par la cupidité des spéculateurs peu scrupuleux de cette puissance.

Voici l'état actuel des forces navales des Etats-Unis :

STATISTIQUE DE 1864.

	Nombre de bâtiments.	Nombre de canons.	Nombre de tonneaux.
Navires de guerre à hélice	113	1.426	169.231
Navires de guerre à roues	52	524	51.878
Navires cuirassés	71	275	80.596
Navires à hélice achetés, capturés et armés en guerre	149	614	60 380
Navires à roues achetés, capturés et armés en guerre	174	921	78.762
Navires à voiles de toutes classes	112	850	69 549
	671	4.610	510.396

STATISTIQUE COMPARATIVE DE 1863 ET 1864.

Etat de la flotte, en décembre 1864	671	4.610	510.396
Etat de la flotte, en décembre 1863	588	4.443	467.967
Augmentation pendant une année	83	167	42.429
Perte totale par naufrage, capture, pendant l'année 1864	26	146	13 084

Navires construits depuis le 4 mars 1861 :

Sloops à hélice, de la classe de l'*Ammonoosuc*, de 17 à 19 canons et de 3,713 tonneaux chaque	7	121	23.637
Sloops à hélice, classe de l'*Idaho*, de 8 canons et de 2,638 tonneaux chaque	1	8	2.638
Sloops à hélice, à faux-pont, classe du *Java*, de 25 canons et de 3,177 tonneaux chaque.	8	200	25.416
Sloops à hélice, à faux-pont, classe de l'*Hassalo*, de 25 canons et de 3,365 tonneaux chaque	2	50	6.730

Sloops à hélice, clippers, à un seul pont, de la classe du *Contoocook*, 13 canons et 2,348 tonneaux chaque.....	10	130	23.480
Sloops à hélice, de la classe du *Kearsarge*, de 8 à 12 canons, et en moyenne de 1,023 tonneaux chaque.....	4	40	4.092
Sloops à hélice, de la classe du *Shenandoah*, de 8 à 16 canons, et de 1,367 à 1,533 tonneaux chaque.....	6	74	8.584
Sloops à hélice, de la classe de l'*Ossipee*, de 10 à 13 canons et 1,240 tonneaux chaque..	2	23	2.48
Sloops à hélice, de la classe du *Serapis*, 12 canons et 1,380 tonneaux chaque.....	8	96	11.040
Sloops à hélice, de la classe du *Resaca*, de 8 canons et de 831 à 900 tonneaux chaque..	4	32	3.462
Sloops à hélice, de la classe du *Nipsic*, de 7 à 12 canons et 593 tonneaux chaque.....	8	71	4.744
Canonnières à hélice, de la classe de l'*Unadilla*, de 4 à 7 canons et 507 tonn. chaque...	23	123	11 661
Remorqueurs à hélice, de la classe du *Pinta*, de 2 canons et de 350 tonneaux chaque...	9	18	3.150
Remorqueurs à hélice, de la classe du *Pilgrim*, de 2 canons et de 170 tonn. chaque.	2	4	340
Vapeurs à roues, à deux proues (?), de la classe de l'*Octorara*, de 7 à 11 canons et de 730 à 955 tonneaux chaque.....	13	98	11.024
Vapeurs à roues, double proue, de la classe du *Sassacus*, de 10 à 14 canons et de 974 tonneaux chaque.....	26	272	25.324
Vapeurs à roues, en fer, à deux proues, de la classe du *Mohongo*, de 10 canons et de 1,030 tonneaux chaque.....	7	70	7.210
Vapeurs à roues, en fer, à deux proues, de la classe du *Wateree*, de 12 canons et de 974 tonneaux chaque.....	1	12	974
Total.....	141	1.442	175.986

Navires cuirassés.

Le *Dunderberg* et le *New-Ironsides*, casematés et propres aux longs voyages.....	2	28	8.576
Le *Puritan*, le *Dictator* et le *Roanoke*, à tours mobiles et propres aux longs voyages..	3	12	9.733

Navires à double tour, de la classe du *Kalamazoo*, de 4 canons et de 3,200 tonneaux chacun.	4	16	12.800
Navires à double tour, de la classe du *Monadnock*, de 4 canons et de 1564 tonneaux chacun	4	16	6.256
L'*Onondaga* navire à double tour, de 4 canons et de 1,250 tonneaux	1	4	1.250
Navires à double tour, de la classe du *Winnebago*, de 4 canons et de 950 tonneaux chaque	4	16	3.880
Navires à une seule tour, de la classe du *Canonicus*, de 2 canons et de 1,034 tonneanx chacun	8	16	8.272
Navires à une seule tour, de la classe du *Passaic*, de 2 à 4 canons et de 844 tonneaux chacun	9	21	7.596
Navires à une seule tour, de la classe du *Yazoo*, de 1 à 2 canons et de 614 tonneaux chacun	20	35	12.280
Le *Sandusky* et la *Marietta*, à une seule tour, de 2 canons chacun	2	4	953
L'*Ozark*, le *Neosho* et l'*Osage*, à une seule tour, de 2 à 7 canons chacun	3	13	1.624
Le *Tuscumbia* et *Chillicothe*, casematés, le premier de 3, le second de 5 canons	2	8	768
Total	203	1.631	249.974

Tel est le nombre des navires construits pour combattre la rébellion du Sud. Nous ne donnons pas ici les noms de sept autres navires perdus dans les combats ou dans les naufrages, ni ceux des avisos et autres petits navires stationnaires. Les grandes frégates, telles que le *Mississippi*, ont été réparées et armées d'une plus grosse artillerie. Les anciens vaisseaux à voile sont devenus impropres au service. On les a remplacés par de grands navires de commerce achetés aux particuliers et que l'on a armés en guerre.

En quatre mois, les États-Unis ont construit vingt-trois canonnières, armées de pièces de gros calibre, qui ont pris part, les unes à l'attaque de Port-Royal, d'autres à la prise de la Nouvelle-Orléans. Toutes ces cannonières sont mues par la vapeur. Quatre vaisseaux de la classe de l'*Ossipee* ont été construits pour servir sur l'Atlantique; chacun d'eux

est armé d'un canon de onze pouces. Il faut en mentionner aussi quatre autres d'un tonnage un peu moindre, mais ayant la même artillerie et construits sur le modèle du *Kearsarge*.

Six autres, construits sur le modèle du *Shanandoah*, sont armés chacun d'un canon de onze pouces et se sont acquis une grande réputation dans les combats. Outre la grosse artillerie, les navires de différentes classes portent de deux à six canons d'un moindre calibre. Tous ces navires sont à hélice et également propres pour les combats ou les croisières.

Pour les petites baies, les détroits peu profonds, les passages tortueux et difficiles, une autre classe de navires était nécessaire. On construisit donc douze vapeurs à aubes, à double proue et à double gouvernail et tirant très peu d'eau. Tels sont par exemple le *Sonoma* et le *Port-Royal*. Plus tard, on sentit la nécessité d'en construire vingt-sept autres sur ce modèle. Huit de ces derniers sont en fer et assez forts pour le service de la mer et celui des fleuves.

Tous les *monitors* ou navires à tours mobiles ont été construits depuis le commencement de la guerre. Leur construction, aussi bien que celle des autres navires cuirassés, destinés au service des côtes et des ports, subit des modifications et des perfectionnements continuels. Vingt *monitors* d'un faible tirant d'eau, portant chacun deux canons de onze pouces, ont été construits pour les expéditions dans les rivières étroites, peu profondes et encaissées entre des bords élevés et couverts de bois. Sur ces navires, la vie des équipages, les munitions et les approvisionnements sont mieux protégés que sur les autres classes de bâtiments. Leur tirant d'eau n'est que de sept pieds.

Les nécessités de la guerre actuelle aussi bien que la nécessité de suivre le progrès des constructions navales et des inventions qui se remarqent aujourd'hui chez tous les peuples ont stimulé le génie des Américains.

De là cette variété dans la forme, la puissance et la manœuvre des vaisseaux et de l'artillerie des Etats du Nord. Le *Monadnock*, par exemple, et quatre autres navires à tours mobiles, sont construits, non entièrement en fer comme les autres *monitors*, mais en bois et blindés de fer. Le *Monadnock* a un tirant d'eau de douze pieds, deux hélices indépendantes l'une de l'autre, et sa marche est de 10 nœuds à l'heure.

Quatre autres navires pareils, mais plus formidables encore et plus invulnérables sont en construction. D'autres navires récemment cons-

truits ou encore en construction, sont en bois; les plus petits sont des canonnières de la classe du *Nepsic*, du port de six cents tonneaux et armés chacune d'un gros canon à pivot et de deux autres canons de côté. Quatre autres sont de la classe du *Nantucket*, de neuf cents tonneaux, et armés de neuf canons dont un de fort gros calibre et à pivot. Enfin, il faut mentionner quatre autres navires, de la classe de l'*Algona*, d'un tonnage de treize cent cinquante tonneaux et fortement armés. Tous ces navires ont une grande puissance de vapeur et sont d'excellents marcheurs.

Tous les ans, depuis le commencement de la guerre, de grands vapeurs sortis des chantiers de l'étranger, ont fréquemment forcé le blocus. Tant pour arrêter cette violation que pour résister, au besoin, à une force ennemie et maintenir aux Etats-Unis leur situation de grande nation maritime et commerciale, le gouvernement fédéral a ordonné la construction de formidables vaisseaux, aux dimensions colossales et d'une marche rapide. On en compte sept, de la classe de l'*Ammonoosuc* et du *Chattanooga*. Vingt autres sont encore en construction.

Leurs machines sont d'une moins grande puissance, mais leur armement est plus formidable encore. Dix sont de la classe de l'*Illinois*, de la *Guerrière* et du *Java*. Ils sont armés de vingt canons de gros calibre, manœuvrés sous un pont couvert. Ils seront blindés de minces plaques de fer. Les dix autres, en construction sur le modèle du *Contoocook* et du *Manitou*, sont d'un moindre tonnage, mais munis de machines d'égale puissance, attendu qu'ils doivent être classés parmi les rapides marcheurs.

La marine américaine étant exclusivement à vapeur, très considérable et consommant une énorme quantité de charbon, impose à l'Etat une dépense excessive. De là le soin apporté à n'employer que des machines de la plus grande perfection. Mais obtenir de telles machines est un problème dispendieux, difficile et dont les deux grandes puissances maritimes de l'Europe, la France et l'Angleterre, cherchent encore la solution. On a donc construit aux Etats-Unis des coques de dimensions variées pour obtenir différents degrés de vitesse; pour ce même objet, on a construit des machines de différents modèles et d'après différents systèmes. Le département de la marine a offert toutes sortes d'encouragements à ses officiers et aux citoyens pour stimuler

chez eux l'esprit d'invention dans la construction des machines à vapeur.

Un concours a été institué pour le meilleur modèle de machines destinées aux canonnières à hélice. A ce concours ont pris part MM. Corless, de Providence ; Ericsson, de New-York ; William Wright, de l'établissement de Woodruff et Beach à Hartford ; Merrick, de Philadelphie, et enfin les ingénieurs du département de la marine.

Ces machines étaient de différents modèles, mais d'égale force et essayées sur le même navire. Les vapeurs à roues et à double proue sont mus par des machines sorties des forges de MM. Merrick de Philadelphie, d'autres sont l'œuvre de MM. Dickerson, d'autres enfin ont été faites par les ingénieurs de la marine.

Aux personnes ci-dessus nommées et à M. Ericsson sont dues les machines des grands sloops de guerre de trois mille tonneaux et plus.

Le bois et le fer, la simple et la double hélice, indépendantes l'une de l'autre, ont été tour à tour essayés dans la construction des vaisseaux blindés. Un des plus remarquables de ces vaisseaux est le *Miantonomah*, construit dans les chantiers de l'Etat, sur les dessins des ingénieurs de la marine. Ses deux tours mobiles sont du système d'Ericsson, ses machines sortent des forges de l'Etat ; sa marche est extrêmement rapide, sa ventilation parfaite ; il est considéré comme imprenable. Son tirant d'eau n'est que de douze pieds ; il ne jauge que quinze cents soixante tonneaux, quoiqu'il porte l'énorme armement de quatre canons de quinze pouces.

D'autres navires de cette classe, mais d'un tonnage plus considérable, et qui seront d'une marche supérieure à celle des précédents, sont actuellement en construction pour être affectés au service des côtes.

Un ingénieur en chef a été envoyé en Europe pour étudier les différents modèles de machines.

Toutes les espèces de charbon de terre ont été essayées ; sur un navire, on a même substitué le pétrole au charbon de terre. Un autre essai comparatif se fait en ce moment entre les chaudières tubulaires verticales et les chaudières horizontales. Une commission de neuf ingénieurs est nommée pour constater par des expériences l'économie qui peut résulter de l'usage de la vapeur à différents degrés d'expansion. Question fort importante et depuis longtemps indécise.

L'emploi de la vapeur comme force motrice des vaisseaux a opéré une révolution profonde, bien qu'encore incomplète, dans les guerres maritimes. Quelques corsaires à vapeur et d'une marche rapide suffiront bientôt pour entraver et même pour annihiler le commerce maritime des plus puissantes nations. Depuis le commencement de la guerre civile, le gouvernement fédéral a donc été obligé d'organiser une grande flotte à vapeur pour le blocus effectif de toutes les côtes du territoire de l'Union depuis la baie de Chesapeake jusqu'au Rio-Grande. Cette flotte sert aussi à arrêter les déprédations des corsaires construits avec beaucoup d'art en Angleterre, montés par des équipages anglais et arborant le pavillon rebelle de la confédération du Sud.

Au commencement des hostilités, les chantiers de construction, les arsenaux, les fonderies de canons et les forges où se fondent les machines étaient loin de répondre à la nécessité d'un prompt et immense développement des forces navales. Le gouvernement fut donc forcé d'avoir recours aux établissements privés. Le Congrès n'a point encore adopté les mesures proposées par le département de la guerre pour étendre les ressources et l'efficacité des chantiers, des fonderies et des forges de l'Etat.

Tout ce qu'a pu faire jusqu'à présent le département de la marine a été d'établir des calles de radoub, des forges pour réparation de machines et des ateliers de gréement à Mound-City, à Memphis, à la Nouvelle-Orléans, à Ship-Island, à Pensacola, à Key-West, à Port-Royal, à Beaufort, à Norfolk et à Baltimore. Cet expédient, suffisant dans les circonstances actuelles, ne le serait plus en cas de guerre avec une grande puissance maritime. L'île de la Ligue, sur la Delaware, dans le voisinage de Philadelphie, est proposée au Congrès par le département de la marine pour l'établissement d'un grand arsenal naval.

Une commission composée d'officiers supérieurs de la marine et d'ingénieurs explore en ce moment les rives du Mississippi pour y trouver un lieu propre à l'établissement d'un chantier de constructions navales.

Le grade le plus élevé dans la marine américaine est celui de contre-amiral; celui de vice-amiral est proposé par le ministre pour l'éminent contre-amiral Farragut, qui s'est signalé par de si brillants exploits dans la baie de Mobile et sur le Mississippi, dont il a réouvert la navigation aux navires du gouvernement fédéral. Il est question

aussi d'augmenter le nombre des officiers de tous grades, lieutenants, lieutenants-commandants, capitaines et commodores, ce nombre n'étant plus en rapport avec le nombre des navires.

La nomination de M. Farragut au grade de vice-amiral et commandant en chef de la marine a été confirmée par le Sénat.

Les mesures votées dans la dernière session du Congrès pour les enrôlements ont eu pour effet de permettre l'enrôlement pour le service de la flotte non-seulement d'un nombre d'hommes nécessaire, mais un surplus considérable de volontaires étrangers que le gouvernement fédéral a dû refuser.

Le Massachussets est le seul Etat qui possède une école navale. Le ministre de la marine propose de multiplier ces écoles à la fois sur terre et sur des navires appropriés pour cet objet.

Il est question de fonder une école d'ingénieurs et de mécaniciens où seront admis les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans ; ces élèves devront avoir d'abord travaillé pendant deux ans dans des ateliers de machines à vapeur. A l'avenir, tout officier de marine américain devra donc être capable de commander un navire à voiles ou un navire à vapeur. Avec le temps, tous les navires de guerre seront mus par la vapeur ; mais pour économiser le charbon, les croiseurs auront en même temps des voiles.

Jusqu'à présent les officiers chargés du commandement des navires à voiles et ceux chargés du commandement des navires à vapeur n'ont pu, faute de connaissances spéciales, se prêter une aide mutuelle dans l'exercice de leurs services respectifs ; c'était là un fâcheux état de choses, auquel il a fallu remédier. A l'avenir, un commandant de bateau à vapeur pourra être nommé au commandement d'un navire à voiles, *et vice versa.*

Le nombre des navires capturés par la marine fédérale depuis un an est de 324 ; et le nombre total, depuis le commencement de la guerre, est de 1,379. Le produit total de la vente de ces prises s'élève à la somme de 14,396,250 dollars. La moitié de cette somme a été attribuée aux marins comme part de prises ; l'autre au Trésor, pour le service des pensions navales. Une somme de 5 millions de dollars, qui n'était pas nécessaire pour le service immédiat des pensions, a été placée à intérêts, et plus tard une autre somme de 2 millions de dol-

lars a été également placée. Les intérêts de ces capitaux réunis sont de 420,000 dollars, somme suffisante pour le payement de toutes les pensions inscrites sur les rôles de la marine.

Le 1er novembre 1864, le rôle des pensions pour les invalides était de 50,401 dollars ; celui des veuves et des orphelins de 139,258 dollars. Ainsi 1,609 personnes reçoivent 189,659 dollars. Les pensions de contre-amiral, de commodore, de lieutenant-commandant et de capitaine ne sont point encore fixées.

Le 1er juillet 1863, il restait au département de la marine un surplus de.....	39.101.970 dollars.
Les appropriations pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1864, étaient de.....	76.663.567
Total des ressources.....	115.765.537
Les dépenses du département de la marine, pendant le même temps, furent de.....	85.733.292
Laissant au commencement de l'annnée fiscale de 1865 une balance de.....	30.032.244 dollars.
Les appropriations pour l'année courante sont...	109.256.814
Donc le total des ressources disponibles pour l'année fiscale qui se termine le 30 juin 1865, est de.....	139.289.059 dollars.

Voici l'aperçu des besoins pour l'année fiscale qui se terminera le 30 juin 1866 :

Paye des équipages.....	23.327.722 dollars.
Construction et réparations des machines à vapeur.....	17,145.000
Construction et réparations des navires.....	24.530.000
Artillerie et munitions de guerre.....	9.187.615
Chauffages, chanvre et équipement des navires..	14.050.000
Provisions et vêtements.....	13.923.280
Chantiers de la marine et d'administration.....	4.577.313
Ecole de la marine.....	562.626
Hôpitaux, instruments et remèdes de chirgurgie.	315.000
Infanterie de marine.....	1.599.087
Contingent et dépenses diverses	2.970.018
Total.....	112.187.663 dollars.

DÉPENSES DU MINISTÈRE DE LA MARINE DEPUIS LE 4 MARS 1861 :

Depuis le 4 mars jusqu'à la fin de l'année fiscale, finissant le 30 juin 1861.....	6.244.357 dollars.
Année fiscale, finissant le 30 juin 1862.....	42.200.529
— — — le 30 juin 1863.....	63.211.105
— — — le 30 juin 1864	85.733.292
Du 1er juillet au 1er novembre 1864.....	41.257 976
Dépenses du 1er novembre 1864 au 4 mars 1865.	42.000.000
Total pour les quatre années..	280.647.261 dollars.

Les chiffres ci-dessus établissent à 70,161,813 dollars la moyenne des dépenses annuelles pour la marine pendant quatre années d'une guerre gigantesque.

Si les payements eussent pu être faits en numéraire d'or ou d'argent ou en papier convertible en argent, à la volonté du possesseur, les dépenses de la guerre américaine eussent à peine excédé, peut-être même n'eussent pas égalé les dépenses ordinaires des deux grandes puissances maritimes de l'Europe pendant la même période. La nécessité de construire un grand nombre de nouveaux navires a considérablement augmenté les frais ordinaires de la guerre, que l'absence du numéraire augmentait d'un autre côté.

Le personnel actuel de la marine fédérale est de 45,000 hommes et de 6,000 officiers. Sur le vaisseau école *Sabine*, deux cent cinquante jeunes garçons reçoivent une instruction excellente et leurs progrès sont des plus satisfaisants.

La consommation du charbon pour l'année courante est calculée à 500,000 tonneaux. On se propose d'équiper un vaisseau école pour les exercices du tir.

En Amérique, comme partout, l'élévation du prix des vêtements et surtout des denrées alimentaires devient chaque jour plus considérable.

Le nombre d'hommes tués pendant l'année courante est de 171, celui des blessés de 351. Le nombre total de morts par diverses causes est de 1,560.

Les chiffres et les détails qui précèdent établissent avec une complète évidence que la marine fédérale égale en puissance les plus fortes marines du vieux monde. S'il fallait d'autres preuves de cette vérité,

elles se trouveraient dans les grandes entreprises et les brillants succès de cette marine depuis quatre ans.

Un blocus sans égal dans l'histoire ; de puissantes forteresses réduites, malgré le feu de leur énorme et nombreuse artillerie ; des fleuves et des détroits remontés à de grandes distances, malgré des estacades, des chaînes, des torpilles ou machines-infernales sous-marines ; une coopération puissante et presque toujours victorieuse prêtée aux forces de terre, à des centaines de milles des rivages de l'Océan, tels sont les grands exploits de la flotte américaine. Les annales d'aucune nation peut-être n'en contiennent d'aussi glorieux.

Le rapport annuel du chef du bureau du matériel au département de la marine donne des détails très intéressants sur la condition de l'artillerie navale américaine.

Depuis le mois de novembre 1863, on a coulé aux Etats-Unis 1,522 canons de tout calibre pour la marine.

On a admis pour armement ordinaire des navires les canons Parrott (rayés) de neuf, dix et onze pouces, qui sont généralement placés en batteries. Les canons à pivot de quinze pouces sont employés comme pièces de chasse et servent aussi à l'armement des *monitors*. Un navire de guerre de première classe est armé aujourd'hui d'un canon rayé de 150 et d'un canon lisse de 11 pouces, lançant des boulets pleins de 192 livres, tous deux à pivots ; il porte en batterie 42 canons lisses de 11 pouces, 4 de 100 (rayés) et 4 obusiers en bronze. L'armement des navires des autres classes est proportionné à leur tonnage.

Le rapport s'occupe ensuite de l'efficacité des canons à pivot comparée à celle des canons en batteries. Il en arrive à conclure que les premiers sont préférables et donne pour motif de cette préférence le résultat du combat entre le *Kearsarge* et l'*Alabama* ; il admet toutefois que l'emploi simultané des deux systèmes a été reconnu comme très avantageux.

Passant ensuite à la question des projectiles, le rapport donne la préférence aux boulets sphériques ; les inconvénients des boulets rayés coniques sont très nombreux et de nature à faire rejeter complétement ce système. La question de savoir si un boulet sphérique en fer de fonte de larges dimensions pouvait résister à une forte pression a été résolue par le bureau du matériel, en faisant soumettre un projectile de vingt pouces à l'action d'un marteau de forge pesant huit tonnes ; il a résisté, sans se briser, à deux cent vingt deux coups.

L'emploi de la mitraille lancée au moyen de canons lisses est admis comme un très puissant moyen de destruction. Lors de la capture des forts de la baie de Mobile, les embrasures des batteries casematées ont été entièrement balayées par la mitraille des navires fédéraux lancée au moyen de canons lisses.

INTÉRIEUR

Le rapport de M. Usher, secrétaire de l'intérieur, est beaucoup moins long que ceux de ses collègues des divers départements. Il n'en contient pas moins des renseignements du plus haut intérêt sur l'état intérieur du pays.

Pendant l'année fiscale finissant au 30 juin 1864, plus de trois millions d'acres de terrains ont été vendus ou concédés par le gouvernement fédéral. Voici comment se répartissent ces ventes et ces concessions :

Ventes contre espèces	432.773 acres	»
Concessions pour primes militaires	515.900	»
— — Agricultural script	214.418	14
— aux Etats pour encourager l'établissement des voies ferrées	857.180	87
— en vertu de la loi Homestead	1.261.592	61
Acres	3.281.864	62

Le total des recettes provenant de la vente des terres du gouvernement s'est élevé, du 1er juillet 1863 au 30 septembre 1864, à 1,019,446 dollars 44 cents.

Le rapport du secrétaire de l'intérieur s'occupe ensuite de la question des mines. De nombreuses découvertes de terrains aurifères et argentifères ont été faites pendant l'année écoulée, et notamment dans la région orientale de la Sierra-Nevada, dans l'Idaho, le Nevada et

l'Arizona. M. Usher demande que l'on nomme des minéralogistes experts, afin de procéder à l'examen scientifique des principaux districts miniers. Si les mines actuellement ouvertes étaient toutes pourvues d'appareils mécaniques pour leur exploitation, elles ne rendraient pas moins de 10 millions de dollars par mois.

Le chemin de fer du Pacifique a coûté depuis six mois plus d'un demi-million de dollars sur la ligne au-delà d'Omaha, dont cent quarante milles sont déjà construits. L'embranchement du Kansas ne comprend encore que quarante milles, par suite de la cessation momentanée des travaux.

Les Indiens ont causé beaucoup de troubles dans l'ouest pendant l'année 1864. Néanmoins, M. Usher ne croit pas utile d'abroger les traités conclus avec eux ; mais il propose de discontinuer entièrement le payement des subsides en espèces.

Le département de l'Intérieur a payé durant le dernier exercice 51,135 pensions aux divers titulaires. Les dépenses de ce service sont portées à 4,595,376 dollars. M. Usher demande que les banques nationales soient désormais chargées de payer les pensions, afin de donner de nouvelles facilités aux titulaires.

Pendant l'année 1864, il a été fait 6,740 demandes de patentes au département de l'intérieur, et 4,843 brevets ont été accordés. Les recettes de ce service se sont élevées à 268,571 dollars et les dépenses ont atteint le chiffre de 212,453 dollars.

Il résulte du rapport du commissaire du revenu intérieur que le produit des taxes établies par l'acte du Congrès du 1er juillet 1862 et ses amendements, a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait estimé. Le tableau suivant donne le chiffre des recettes depuis le mois de mai 1863 :

Mai, 1863.....	4.963.895 doll.	02 c.
Juin, 1863.....	4.483.411	99
Juillet, 1863.....	5.298.967	18
Août, 1863.....	5.604.201	35
Septembre, 1863..	6.136.205	42
Octobre 1863.....	9.511.708	64
Novembre 1863...	7.953.983	08
Décembre 1863...	9.034.501	01
Janvier, 1864.....	9.177.666	63
Février, 1864.....	9.355.094	63
Mars, 1864.....	8.149.953	14
Avril, 1864.....	10.945.111	95
Mai, 1864.....	12.098.402	16
Juin, 1863.....	14.094.366	77

Le commissaire du revenu exprime l'opinion que les dernières modifications introduites dans le bill des taxes tendront à augmenter considérablement le revenu; mais il ajoute que l'augmentation des impôts ayant toujours pour résultat d'entraver momentanément l'essor du commerce, les bons effets de l'amendement du 30 juin 1864 n'ont pas encore pu être clairement constatés. Ainsi pendant les trois derniers mois, les recettes ont été de :

Août.....	15.712.066 doll.	84 c.
Septembre.....	15.819.770	72
Octobre.....	13.625.350	04

Le rapport estime que pour l'exercice courant, c'est-à-dire jusqu'à la fin de juin 1865 prochain, les taxes du revenu intérieur produiront un total de 265,000,000 dollars et il ajoute que si certaines portions défectueuses de la loi étaient modifiées, on pourrait compter annuellement sur une recette de trois cents millions.

Dans le but d'arriver à ce chiffre en 1865, le commissaire du revenu propose d'établir une taxe temporaire sur les transactions ou ventes de marchandises et de produits industriels, qui devra rapporter environ cinquante millions.

Le commissaire du revenu démontre, en terminant, que si la dette publique s'élevait à quatre milliards de dollars, une fois la guerre terminée, le système de taxes actuellement en vigueur suffirait à éteindre entièrement cette dette en quatre-vingt-dix ans, tout en payant un budget double de celui des années antérieures à la guerre.

POSTES.

La condition du département des postes est beaucoup plus satisfaisante aujourd'hui qu'elle ne l'était avant le commencement de la guerre.

Les revenus des postes pendant l'année fiscale finissant au 30 juin 1864, ont été de 12,438,253 dollars 78 c., et les dépenses, durant la même période, se sont élevées à 12,644,786 dollars 20. Le déficit est donc de 206,532 dollars 42 cents.

La moyenne des recettes annuelles de 1862 à 1864 inclusivement a été de 10,871,530 dollars 92 cents, et celle des dépenses de 11,694,785 dollars 72 cents, soit un excédant moyen annuel de 823,254 dollars

75 cents. Pendant les dix dernières années, le budget des postes a été établi comme suit :

	Dépenses.		Recettes.		Excéd. de dépenses.	
	dollars.	cents.	dollars.	cents.	dollars.	cents.
1854.....	8.557.424	12	6.935.586	22	1.621.837	90
1855.....	9.968.342	29	7.352.186	13	2.626.206	16
1856.....	10.407.868	18	7.620.821	66	2.787.046	50
1857.....	11.507.670	16	8.053.951	76	3.453.718	40
1858.....	12.721.636	56	8.186.792	86	4.543.843	70
1859.....	14.964.493	33	7.968.484	07	6.996.009	26
1860.....	14.874.772	89	9.218.067	40	5.656.705	49
1861.....	13.606.759	11	9.049.296	40	4.557.462	71
1862.....	11.125.364	13	9.012.549	56	2.112.814	57
1863.....	11.314.206	84	11.163.789	59	150.417	25
1864.....	12.644.786	20	12.438.253	78	206.532	42

Le directeur général des postes, M. Dennison, pense que, pour l'année 1865, les recettes seront égales aux dépenses.

L'échange de correspondances avec l'Europe et notamment avec la France, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Belgique, et les villes hanséatiques, a produit une recette totale de 1,399,605 dollars 69 c., ce qui constitue une augmentation de 174,980 dollars 48 c. sur les recettes de la même origine en 1863. Ce résultat prouve qu'en dépit de la guerre civile, les relations des Etats-Unis avec les nations européennes se sont considérablement accrues.

Le nombre total de bureaux des postes était, au 30 juin 1864, de 28,878 dont 19,966 dans les Etats loyaux et 8,902 dans les Etats rebelles. 788 bureaux ont été supprimés et 619 autres ont été ouverts.

Le nombre de lettres mises au rebut a été de 3,508,825, ce qui constitue une augmentation de 958,409 sur le chiffre de 1863. Ce résultat est attribué au grand nombre de lettres adressées à l'armée qu'il a été impossible de distribuer. 25,000 lettres chargées contenant 131,611 dollars ont passé par le bureau des lettres de rebut, et sur ce chiffre plus de vingt mille contenant 104,665 dollars ont été retournées aux expéditeurs.

L'Administration des Postes américaines a imaginé un nouveau système de transmission de mandats ou de bons sur la poste qui promet de porter des fruits très satisfaisants. 141 bureaux des postes ont été désignés pour participer à cette organisation. L'administration se propose en outre de prendre les mesures nécessaires pour établir un système international semblable avec divers pays étrangers.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Cᵉ, 5, RUE COQ-HÉRON.

9042

71.2009.084.03305